

Zeitschrift: Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles

Band: 129 (2006)

Artikel: Analyse aéropalynologique à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds en 2005

Autor: Sallin, Christine / Udriet, May / Clot, Bernard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-89653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANALYSE AÉROPALYNOLOGIQUE À NEUCHÂTEL ET À LA CHAUX-DE-FONDS EN 2005

CHRISTINE SALLIN, MAY UDRIET & BERNARD CLOT

MétéoSuisse, Station aérologique, Case postale 316, CH - 1530 Payerne.

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats des deux stations neuchâteloises du réseau national de mesure du pollen de MétéoSuisse (KÖHLER *et al.*, 2006). La méthode de travail et l'emplacement des capteurs sont identiques à ceux des années précédentes. Les analyses ont commencé à Neuchâtel le 3 janvier et à La Chaux-de-Fonds le 4 février; elles ont pris fin le 30 septembre dans les deux stations. En 2005, des pannes ont eu lieu dans la station de Neuchâtel le 7 août, ainsi que du 12 au 18 septembre.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

L'année 2005 débute avec une douceur printanière. Ainsi, des températures de 4,5 à 6,0°C plus élevées que la norme furent mesurées : La Chaux-de-Fonds connut même 12,0°C le 10 janvier ! Cette embellie ne dura pas : la deuxième quinzaine de janvier fut marquée par des conditions nettement plus hivernales et la ville du Haut enregistra le 30 une température de -19,4°C. Sur le Jura, février fut marqué par des précipitations parfois abondantes localement et par un déficit de soleil, contrairement au reste de la Suisse. Mars débute avec des records de froid (-22,1°C à La Chaux-de-Fonds), un froid qui dura jusqu'à la moitié du mois; les deux dernières semaines, la tendance s'inversa radicalement et l'on mesura 20,1°C le 19 à Neuchâtel. Avril se révéla capricieux. Généralement ensoleillé, mai connut une fin de mois estivale. Juin poursuivit sur cette lancée : très chaud et ensoleillé, et souvent sec. Juillet commença par un temps maussade et frais, puis subit de violents orages avec des vents tempétueux et se termina avec des températures caniculaires. Le mois d'août fut instable et les catastrophes naturelles dues aux pluies extrêmes des 21 et 22 sont encore dans toutes les mémoires. Chauds et secs, les mois de septembre et d'octobre terminèrent en beauté cette année pollinique 2005.

Les deux diagrammes de la page 128 résument la saison pollinique 2005. "Arbres divers" regroupe principalement *Ulmus*, *Platanus*, *Acer* et *Tilia*; "conifères divers" *Picea*, *Cedrus* et *Abies* et "herbacées diverses" *Plantago*, *Chenopodium*, *Cyperaceae* et *Asteraceae* (sans *Artemisia* ni *Ambrosia*). Le tableau 1 présente les valeurs journalières maximales atteintes cette année par les principaux pollens allergisants de notre région.

On le voit bien sur les diagrammes, en 2005, en raison du mauvais temps et du froid, à part quelques jours isolés de janvier et février où des concentrations faibles de pollens

d'aune et de noisetier ont été enregistrées à Neuchâtel, la saison pollinique n'a vraiment commencé qu'à mi-mars. Les saisons du noisetier et de l'aune accusaient ainsi à Neuchâtel un retard de respectivement un mois et demi et un mois par rapport à la moyenne; ce retard atteignait un mois pour les deux genres à La Chaux-de-Fonds. Comme dans le reste de la Suisse, la saison du noisetier fut courte et les quantités de pollen mesurées faibles.

Les fortes concentrations de pollen d'aune durèrent quelques jours seulement (5 jours à La Chaux-de-Fonds et 8 à Neuchâtel) au lieu de 13 à 17 jours en moyenne. L'intensité de la saison fut faible à modérée. La floraison de l'aune vert à fin mai se manifesta par contre plus nettement que les années précédentes dans les deux stations neuchâteloises.

En retard également d'une semaine environ, la saison du pollen de frêne débute vers la fin mars/début avril et fut la plus faible de ces 10 dernières années. Il n'y eut même aucun jour de forte concentration à La Chaux-de-Fonds.

Le bouleau a commencé de fleurir presque au même moment que le frêne. La saison du pollen de bouleau a ainsi commencé à une date qui correspond exactement à la moyenne des dix dernières années. Contrairement à celle du frêne, la saison du bouleau fut intense, particulièrement à Neuchâtel, où 21 jours de fortes concentrations de pollen ont été mesurés, plus que durant les dernières années. Les jours de forte concentration ont duré jusqu'à début mai. L'exemple des pollens de bouleau et de frêne montre que des plantes qui fleurissent simultanément peuvent présenter un comportement et émettre des quantités de pollen très différents au cours d'une même période de floraison.

Le pollen de chêne a été mesuré dans des concentrations plus importantes que la moyenne à Neuchâtel, avec 11 jours de forte intensité, alors que le pollen de chêne était peu abondant dans le reste de la Suisse.

Après une année 2004 d'intense floraison, les pollens de hêtre et de charme ont été quasi absents de l'air en 2005. Cette année, ces deux espèces ont donc été insignifiantes pour les allergies. Ces deux arbres ne produisent de fortes quantités de pollen que certaines années.

La saison des graminées a débuté quelques jours plus tôt que d'habitude à Neuchâtel, mais un peu plus tardivement à La Chaux-de-Fonds. L'intensité de floraison des graminées a été moyenne pour la station de Neuchâtel et faible pour celle de La Chaux-de-Fonds, où seulement 37 jours de fortes concentrations ont été mesurés.

Le pollen d'armoise n'a pas présenté de particularités en 2005, et le risque d'allergie à ce pollen est resté faible dans les 2 stations neuchâteloises.

Le pollen d'ambroisie est apparu dans le bas et le haut du canton vers la mi-août et seuls 2, respectivement 3 jours de fortes concentrations ont été enregistrés. Ce pollen provenait vraisemblablement de la vallée du Rhône française et a été amené jusqu'en Suisse par les vents du sud ou du sud-ouest. Le pollen d'ambroisie peut déclencher de sévères manifestations allergiques, en présence de concentrations nettement inférieures que, par exemple, pour le pollen des graminées.

Cet été, la présence d'ambroisie a été découverte dans de nombreux sites nouveaux en Suisse. C'est en particulier dans les jardins familiaux que cette plante annuelle a germé, à partir de graines distribuées aux oiseaux. Dans la région lémanique et au sud du Tessin, l'ambroisie pousse en grand nombre sur certaines parcelles agricoles et le long des routes. Le risque d'allergie est important au voisinage de telles surfaces abondamment colonisées. Comme dans les pays voisins, il est à craindre que l'ambroisie poursuive son extension en Suisse. C'est pourquoi il est très important de repérer toute implantation locale pour tenter d'éviter que ce fléau s'implante véritablement dans notre contrée : la méthode d'éradication la plus efficace est l'arrachage de la plante avec sa racine, de préférence avant sa floraison afin d'éviter le contact avec le pollen. Chaque découverte devrait être annoncée à la station phytosanitaire cantonale.

Globalement, les pollens allergisants auront été relativement peu abondants en 2005, comme le montre le tableau 2. C'est avant tout par son début de saison tardif et par un pollen de frêne remarquablement peu abondant que cette année est caractérisée.

| <i>Pics journaliers de concentration</i> | | <i>Date</i> | <i>Pollens par m³ d'air</i> |
|--|-------------------|-----------------|--|
| <i>Alnus</i> | Neuchâtel | 17 mars | 382 |
| | La Chaux-de-Fonds | 17 mars | 180 |
| <i>Corylus</i> | Neuchâtel | 17 mars | 128 |
| | La Chaux-de-Fonds | 17 mars | 86 |
| <i>Betula</i> | Neuchâtel | 6 avril | 888 |
| | La Chaux-de-Fonds | 2 mai | 252 |
| <i>Fraxinus</i> | Neuchâtel | 6 avril | 132 |
| | La Chaux-de-Fonds | 6 avril / 2 mai | 56 / 40 |
| <i>Poaceae</i> | Neuchâtel | 3 juin | 238 |
| | La Chaux-de-Fonds | 17 juin | 614 |

Tableau 1 : Valeurs maximales atteintes en 2005 par les principaux pollens allergisants.

| | <i>Indice pollinique tous pollens</i> | <i>Indice pollinique pollens allergisants</i> | <i>Proportion de pollens allergisants</i> |
|---------------------|---------------------------------------|---|---|
| Neuchâtel | 40518 | 12538 | 33 % |
| Moyenne 1982 – 2002 | 36982 | 12989 | 35 % |
| | | | |
| La Chaux-de-Fonds | 26390 | 11698 | 46 % |
| Moyenne 1989 – 2002 | 25171 | 12486 | 50 % |

Tableau 2 : Proportion des pollens allergisants en 2005 et comparaison avec la moyenne des années précédentes.

BIBLIOGRAPHIE

KÖHLER, B.; GEHRIG, R.; HERREN, T.; CLOT, B.; UDRIET, M.; HAUSER, M.; SALLIN, C. & MOERSEN, M. 2006. Pollens aériens en Suisse 2005. No 13. *Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse, Zurich, janvier 2006.*

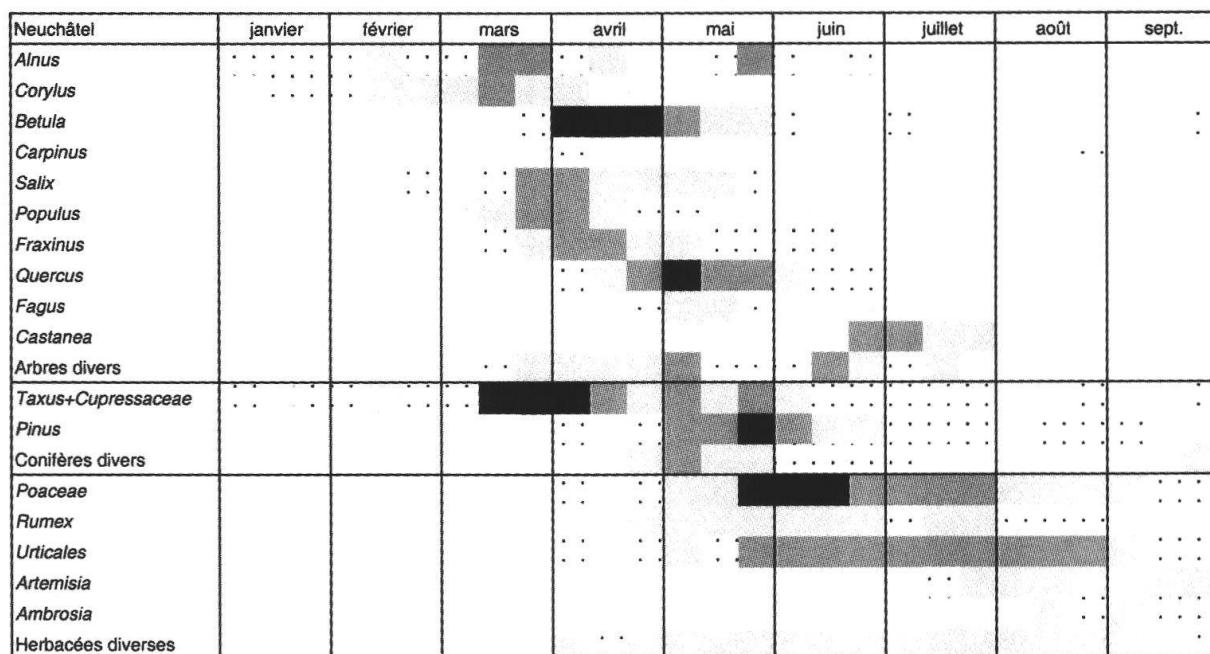
Pollens par mètre cube d'air par décade

1 à 9

10 à 99

100 à 999

1000 et plus



Pollens par mètre cube d'air par décade

1 à 9

10 à 99

100 à 999

1000 et plus

